Rapport Annuel 2015

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

RAPPORT ANNUEL 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

INTRODUCTION

L'Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France (ORDIF) a proposé aux collectivités une trame de rapport comprenant des indicateurs techniques et financiers incontournables pour décrire de manière synthétique le service public d'élimination des déchets.

Afin de renforcer la pertinence des données et de faciliter la comparaison avec les collectivités franciliennes, le SMICTOM a souhaité intégrer ces indicateurs depuis le rapport annuel 2006.

Ce format du rapport annuel permet donc de mesurer la qualité du service offert à nos usagers et d'apprécier les performances de collecte sélective sur le territoire du SMICTOM.

1/ Présentation générale du SMICTOM de la Région de Fontainebleau **p.1**
Composition et territoire du SMICTOM
Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM
Cartographie du territoire du SMICTOM
Compétences exercées par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés
Opérations assurées par le SMICTOM

2/ Organisation du service public de collecte des déchets **p. 4**
Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM
Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM
La collecte des encombrants en porte à porte
La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels)
Caractéristiques du réseau de déchèteries
Résultats de la collecte sélective en 2015
Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM
Qualité de la collecte sélective
Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM
Les installations de traitement
Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte

3/ Coût du service public d'élimination des déchets **p.15**
Les modalités d'exploitations et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat
Les indicateurs économiques

4/ Mesures de prévention des déchets et détournement de flux d'ordures ménagères **p.18**
Le compostage pour une réduction des déchets à la source
Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)
La reprise des textiles
Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture
La recyclerie de Vernou La Celle sur Seine

5/ Tableau de bord de synthèse des indicateurs **p.25**
Caractéristiques du syndicat de collecte
Indicateurs techniques sur les opérations de collecte
Indicateurs financiers

6/ L'emploi **p.26**
L'emploi d'insertion

7/ La communication **p.27**
Les éco-ambassadeurs
Animations scolaires
Participation aux manifestations locales
Les autres outils de communication

ANNEXES **p.34**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU 1

Composition et territoire du SMICTOM

Nom des collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Part / population total	Part d'appartements
Communauté de Communes Pays de Fontainebleau	4	34 472	41 %	43%
Communauté de Communes Moret Seine et Loing	12	33 098	39 %	14%
Communauté de Communes Entre Seine et Forêt	3	7 736	9%	8%
Communauté de Communes Pays de Seine	3	9 492	11 %	8%
TOTAL SMICTOM	**22**	**84 798**	**100 %**	**18%**

Tableau de présentation du SMICTOM (source INSEE recensement 2012)*

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 22 communes rurales et semi urbaines soit 84 798 habitants. Situées dans le sud de la Seine et Marne, ces communes possèdent un parc de logements composé de nombreux logements individuels et résidences secondaires.

Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM

Parc de logements total : **41 462** logements
Part de résidences principales : **93.6 %**
Part de résidences secondaires :**6.4 %**
(moyenne départementale : **3%**)

Part des appartements dans l'ensemble des logements : **18.1%**

22 communes
84 798 habitant

Cartographie du territoire du SMICTOM

Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Communauté de Communes du Pays de Seine

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Carte représentant le territoire desservi par le service public de gestion des déchets

Compétences exercées par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés

Compétences exercées par le SMICTOM	Ordures ménagères résiduelle	Emballages, journaux, magazines, verre	Déchets verts	Déchets encombrants	Déchets ménagers spéciaux	Déchets apportés en déchèterie	Déchets assimilés aux ordures ménagères (activités des professionnels)
Mode d'organisation de la collecte	Porte à porte	Porte à porte	Porte à porte	Porte à porte (2 communes)	Apport volontaire	Apport volontaire ou sur rendez-vous	Porte à porte Redevance spéciale
Traitement	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC	Véolia Propreté	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC

Opérations assurées par le SMICTOM

Les communautés de communes adhérentes au SMICTOM lui ont délégué la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers. Le SMICTOM, conformément aux dispositions de la circulaire n°NOR/INT/01/00197/C du 5 juillet 2001, a quant à lui transféré la compétence valorisation/traitement des déchets et gestion des déchèteries au SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais appelé LOMBRIC.

2 Organisation du service public de collecte des déchets

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM

COLLECTE EN PORTE A PORTE EN 2015					
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% de la population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte des ordures ménagères résiduelles **(sans GPO)**	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	**Habitat pavillonnaire** Bac gris compartimenté couvercle marron	100 %	252
			Habitat collectif Bac gris couvercle bordeaux		
			En sacs (dans 2 centres ville)		
Collecte des déchets verts	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	Bac gris compartimenté couvercle marron	82%	48
Collecte sélective du verre	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	**Habitat pavillonnaire** Bac gris compartimenté couvercle jaune	100 %	33
			Habitat collectif Bac gris couvercle jaune		
Collecte sélective des journaux magazines et autres emballages	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	**Habitat pavillonnaire** Bac gris compartimenté couvercle jaune	100 %	48
			Habitat collectif Bac gris couvercle jaune		
Collecte des encombrants	Prestataire VEOLIA	4 fois par an	En tas sur la voie publique	21 %	12
Collecte des déchets assimilés (activités des professionnels)	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	Bac gris couvercle bordeaux	-	-

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

En dehors de l'apport en déchèterie accessible pour l'ensemble des habitants du territoire, le SMICTOM a supprimé définitivement les colonnes d'apport volontaire en 2009. Ce choix s'est fait dans un souci d'amélioration du service et des performances par habitant (kilos recyclés par habitant).
Néanmoins, des conteneurs semi-enterrés ont été installés à Champagne sur Seine, Veneux-Les Sablons et Ecuelles. En 2015, 3 conteneurs enterrés ont été installés par une résidence privée à Veneux-Les Sablons. Le SMICTOM est en charge de leur collecte.

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM

Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM

Pour l'habitat pavillonnaire : la collecte en porte à porte concerne 4 flux différents avec mise à disposition de bacs compartimentés.

Les emballages et le verre

Les ordures ménagères et les végétaux

Pour l'habitat collectif : la collecte en porte à porte concerne 3 flux différents avec distribution de bacs simples.

Les emballages

Le verre

Les ordures ménagères

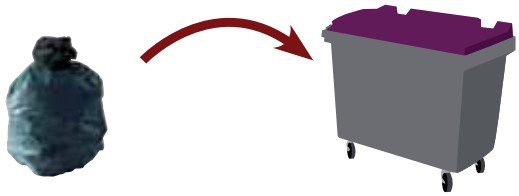

Réalisée par la société VEOLIA PROPRETE dans le cadre du marché notifié en avril 2014 (début d'exécution du marché au 1er juin 2014), la collecte des principaux flux de déchets ménagers s'effectue donc sur la quasi-totalité des communes du SMICTOM selon le mode présenté ci-dessus. Des exceptions sont faites pour : La collecte des ordures ménagères dans les hypercentres de Fontainebleau et de Moret sur Loing qui s'effectue en bacs et exceptionnellement en sacs.

Suivant la taille et le choix des communes, on distingue des fréquences de collecte des ordures ménagères différentes : de 6 fois par semaine pour l'hypercentre de Fontainebleau à une fois par semaine pour les communes rurales. De la même façon, la fréquence de collecte des emballages varie de 2 fois par semaine à une fois par semaine.

La collecte des encombrants en porte à porte

Ce service assuré par VEOLIA PROPRETE est accessible à toutes les communes du SMICTOM qui sont libres d'y adhérer et de choisir les fréquences de collecte. Depuis l'ouverture du réseau de déchèteries, de nombreuses communes décident de supprimer ce service ou de diminuer nettement la fréquence des collectes.

En effet, face aux nouveaux objectifs de valorisation des déchets et aux enjeux environnementaux, nous sommes dans l'obligation de constater que la collecte des encombrants ne permet pas la valorisation exigée par la réglementation :

- le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs stricts en matière de valorisation des déchets et de réduction du volume de déchets. Les quantités enfouies doivent diminuer.

- un Décret de juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques : ils doivent être valorisés, et donc collectés séparément.
-
- Afin d'inciter les collectivités à respecter les nouvelles réglementations, l'engagement 246 du Grenelle prévoit une augmentation significative de la taxe sur les décharges.

Ainsi, pour les communes proposant la collecte en porte à porte des encombrants, il a été choisi une collecte trimestrielle.

De plus, 20 communes au total ont supprimé la collecte en porte à porte des encombrants.
Cette dernière pourra définitivement être supprimée sur tout le territoire lorsqu'une cinquième déchèterie sera construite (secteur de Fontainebleau). La difficulté réside dans le fait de trouver un terrain disponible. Concernant la Commune de Samoreau, le service cessera en 2016.

La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels)

Cette collecte s'effectue en même temps que la collecte des ordures ménagères et concerne les utilisateurs professionnels (commerçants, entreprises…) du service public d'élimination des déchets qui produisent des quantités d'ordures ménagères supérieures ou égales à 720 litres par semaine.
Pour financer ce service, le SMICTOM a institué, depuis juin 2001, la redevance spéciale. Chaque professionnel utilisateur de ce service paye donc annuellement une redevance spéciale calculée en fonction de la quantité de déchets éliminés.
Tout le travail de suivi des quantités présentées à la collecte est effectué par les ambassadeurs du tri du SMICTOM ou par le collecteur Véolia.

	Nombre de redevables	Tonnages produits par les redevables
2006	207	5 857
2007	201	5 558
2008	240	6 154
2009	239	6193
2010	254	6344
2011	231	5959
2012	241	6006
2013	247	5937
2014	247	5750
2015	255	5880

Bilan des redevables du SMICTOM

Caractéristiques du réseau de déchèteries

Nombre de déchèteries	4
Tonnage global entrant 2015	**12 718.81 Tonnes**
Maîtrise d'ouvrage	SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais
Mode d'exploitation	Prestataire GENERIS
Jours d'ouverture	7 jours par semaine
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui sur les 4 déchèteries
Accès aux professionnels (artisans, commerçants)	Non depuis 2011 (sauf déchèterie du Châtelet en Brie)

Caractéristiques du réseau de déchèteries sur le territoire du SMICTOM

Conformément au plan départemental d'élimination des déchets ménagers, le SMITOM du Centre Ouest Seine et Marnais a ouvert 4 déchèteries pour les communes du SMICTOM de la Région de Fontainebleau. Chaque commune est donc rattachée à une déchèterie selon la cartographie suivante:

Déchèterie de Vulaines-sur-Seine pour 31 056 habitants
Déchèterie du Châtelet en Brie pour 22 000 habitants (dont 11 668 du SMICTOM)
Déchèterie de Bourron Marlotte pour 21 019 habitants
Déchèterie d'Ecuelles pour 21 055 habitants

Un réseau de 4 déchèteries

Ces déchèteries accueillent les végétaux, les huiles de vidange, le tout venant incinérable, le tout venant non incinérable, les cartons d'emballages, les pneus déjantés, les piles, les métaux, les gravats, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et les déchets ménagers spéciaux (peinture, batterie, solvant…)

Déchèterie d'Ecuelles

Résultats de la collecte sélective en 2015

Au global, 33 377 tonnes collectées en 2015

Tonnages collectés en 2015 et performances de collecte

	Données du SMICTOM 2015		Données comparatives Ile de France et Seine et Marne 2014	
	Tonnages totaux	Performances en kg/hab	performances en Kg/hab Ile de France	Performances en Kg/hab Seine et Marne
Ordures ménagères (avec assimilées)	22 903	270	292	285
Emballages journaux magazines	4 040	48	35	37
Verre	2 852	34	20	21
Déchets verts	3 372	40	21	36
Biodéchets	-	-	1	0
Encombrants (hors déchèterie)	210	2.5	24	15
TOTAL	**33 377**	**394.5**	**393**	**394**

Tonnages des différents flux collectés par le SMICTOM

Des performances de collecte sélective supérieures à la moyenne francilienne

Une production d'ordures ménagères inférieure à la moyenne francilienne

Les performances de collecte se mesurent par le poids collecté par habitant pour chacun des flux.

Les performances atteintes sur le territoire du SMICTOM sont bonnes :

- La production d'ordures ménagères est moins élevée que la moyenne francilienne
- Concernant les emballages, le verre et les déchets verts, les performances par habitant dépassent significativement les performances moyennes d'Ile de France.

Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM

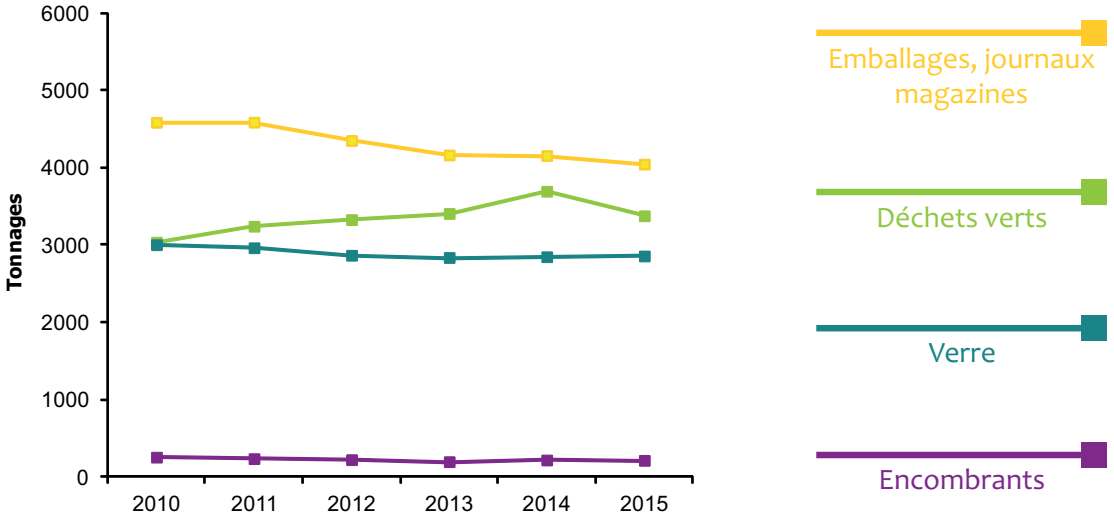

Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2010

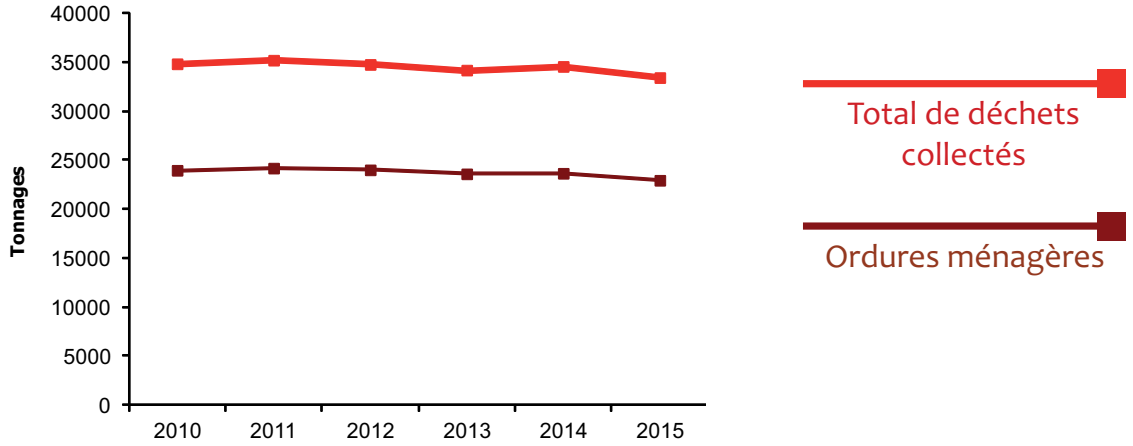

Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2010

Depuis 2009, les tonnages de déchets sont stables ou en légère baisse en fonction des flux concernés. Cette tendance s'explique d'abord par une conjoncture économique ayant eu une conséquence sur le mode de vie des habitants en tant que consommateurs.
De plus, le SMICTOM a renforcé ou mis en place des actions importantes de réduction des déchets dans le cadre de son programme local de prévention des déchets.
Concernant les déchets verts, une forte baisse des tonnages est à noter en 2015. Cette dernière est principalement liée à la météo observée, à savoir un été très sec limitant la pousse des végétaux. De plus, l'année précédente avait été particulièrement pluvieuse donc favorable à la production de déchets verts.

Malgré ces variations en fonction du climat annuel, la promotion du compostage doit être renforcée et apparaît être un outil incontournable de prévention des déchets en détournant des quantités d'ordures ménagères (déchets putrescibles) et de déchets verts.

Remarque :
Chaque commune peut voir ses résultats de collecte 2015 dans les « fiches adhérents » de l'Annexe 1.

Qualité de la collecte sélective

Pour mesurer la qualité de la collecte sélective, trois caractérisations sont effectuées mensuellement : prélèvement d'un échantillon d'emballages collectés sur le SMICTOM, tri manuel de cet échantillon et mesure des éléments indésirables appelés « refus de tri ».

Un taux de refus moyen de 16.20% en 2015

Depuis 2003, la qualité des emballages triés par les habitants du SMICTOM est globalement très bonne.

Même si cette dernière n'a cessé de s'améliorer depuis 2008, on constate une nette dégradation en 2014 et qui se confirme en 2015.
Les actions de contrôle des bacs des habitants par les éco ambassadeurs ont donc été renforcées et des communes ont bien voulu relayer l'information dans leurs bulletins municipaux. De plus, un guide du tri a été distribué sur tout le territoire en même temps que les calendriers de collecte. Cette tendance doit impérativement s'inverser et le taux de refus doit être intérieur à 15% si l'on souhaite obtenir 100% des soutiens de l'éco organisme Eco Emballages.

Les caractérisations permettent également d'évaluer la composition des emballages par type de matériaux.

Evolution des taux de refus moyens annuels depuis 2003

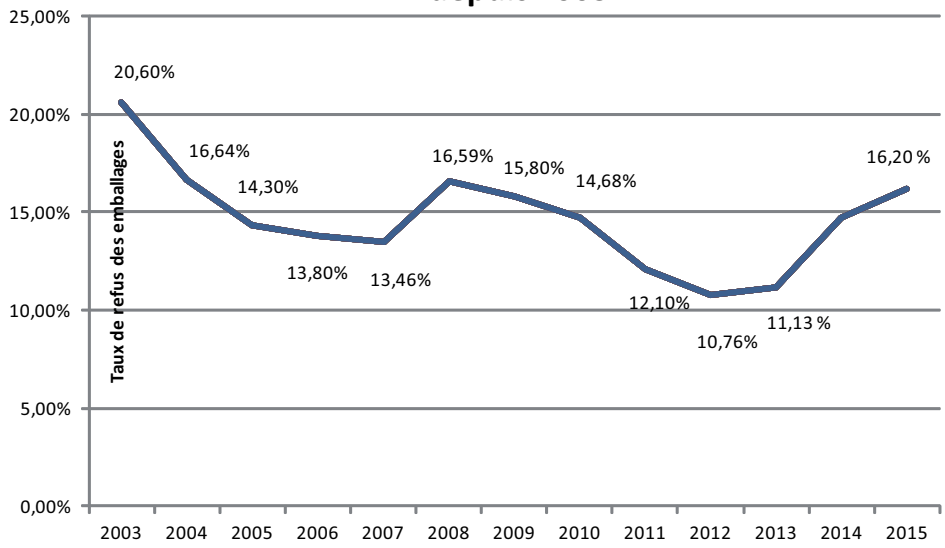

Composition moyenne (en poids) des emballages collectés en 2015

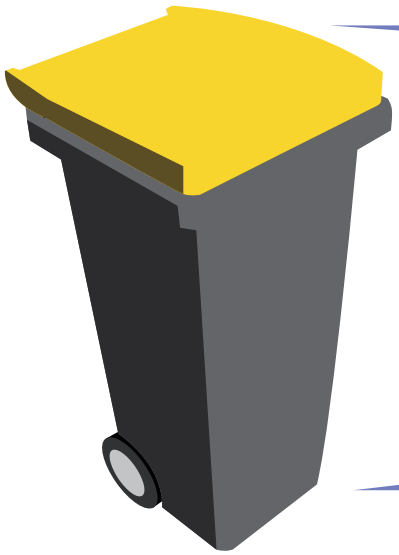

Erreurs de tri : 16%

Tetrapack : 3 %

Métaux (acier, aluminium) : 5 %

Plastiques : 15 %

Cartons : 12 %

Journaux Magazines : 49 %

Les suivis réalisés sur le terrain par les ambassadeurs du tri consistent à apposer un scotch sur les bacs mal triés et à déposer un avis de passage chez l'habitant pour lui indiquer l'erreur qui a causé le refus de collecte.
Afin d'améliorer les performances de qualité et de mieux cibler la sensibilisation des habitants, les suivis ont été renforcés dans les communes qui présentaient des taux de refus plus importants.

Le tableau ci-dessous présente le taux annuel moyen de refus de bacs issu des suivis effectués par les ambassadeurs du tri.

Taux de refus moyen des bacs par commune Année 2015

Commune	%
Avon	12,29
Bois le Roi	12,79
Bourron Marlotte	13,73
Champagne sur Seine	16,80
Chartrettes	9,12
Ecuelles	10,40
Episy Montarlot	13,07
Fontainebleau	13,85
Fontaine le Port	12,82
Héricy	15,26
Montigny	8,46
Moret sur Loing	11,34

Commune	%
Samoreau	10,93
Samois sur Seine	10,89
Saint Mammès	14,01
Thomery	13,58
Vernou La Celle sur Seine	9,62
Veneux-Les Sablons	14,09
Villecerf Villemer	5,71
Vulaines	14,11
Moyenne	**12.21**

1 bac sur 10 présenté à la collecte est mal trié

Plus le taux est faible, plus la qualité des emballages présentés est bonne. En moyenne, sur l'ensemble des suivis de collecte effectués en 2015, plus d'1 bac sur 10 est refusé parce qu'il comporte trop d'erreurs de tri.

Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM

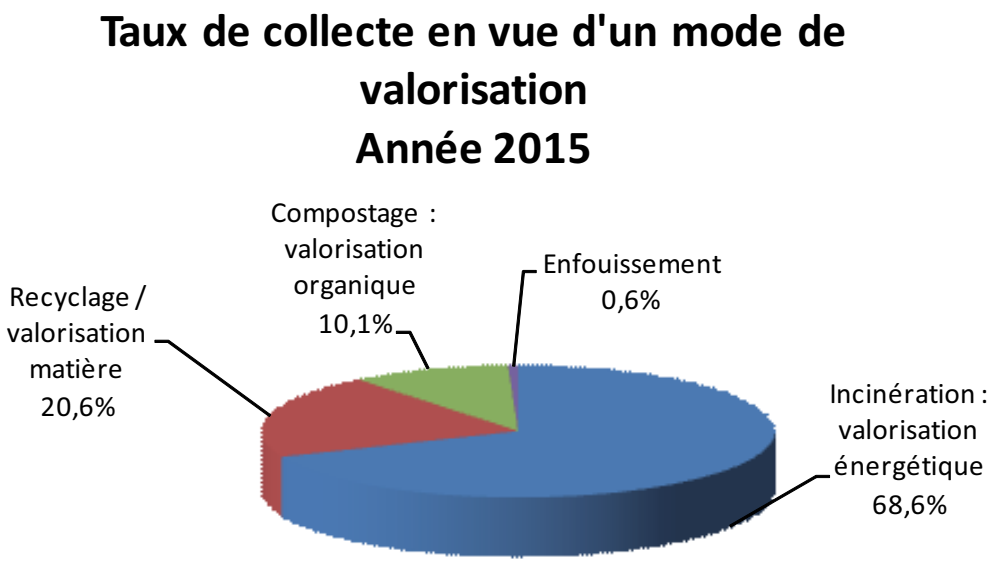

En 2015, 99.4% des déchets collectés par le SMICTOM ont été orientés vers une filière de valorisation.

Les installations de traitement

Plateforme de compostage

Quai de transfert

Déchèterie

Centre de tri et unité de valorisation énergétique

Centre d'enfouissement technique

Pour réduire les coûts de transports et les nuisances associées, les ordures ménagères, les emballages et le verre collectés sur le territoire du SMICTOM transitent en premier lieu par le quai de transfert de Samoreau. Les déchets sont alors regroupés avant d'être acheminés vers les sites de traitement et de valorisation.

Les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transférées vers l'Unité de Valorisation Energétique de Vaux le Pénil.

- Les emballages et journaux magazines rejoignent le centre de tri de Vaux le Pénil.
- Le verre repart directement chez le repreneur pour être valorisé.
- Les végétaux sont directement compostés sur la plateforme de compostage de Samoreau.
- Les encombrants collectés en porte à porte sont quant à eux enfouis sur le Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 de Moisenay.

Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte

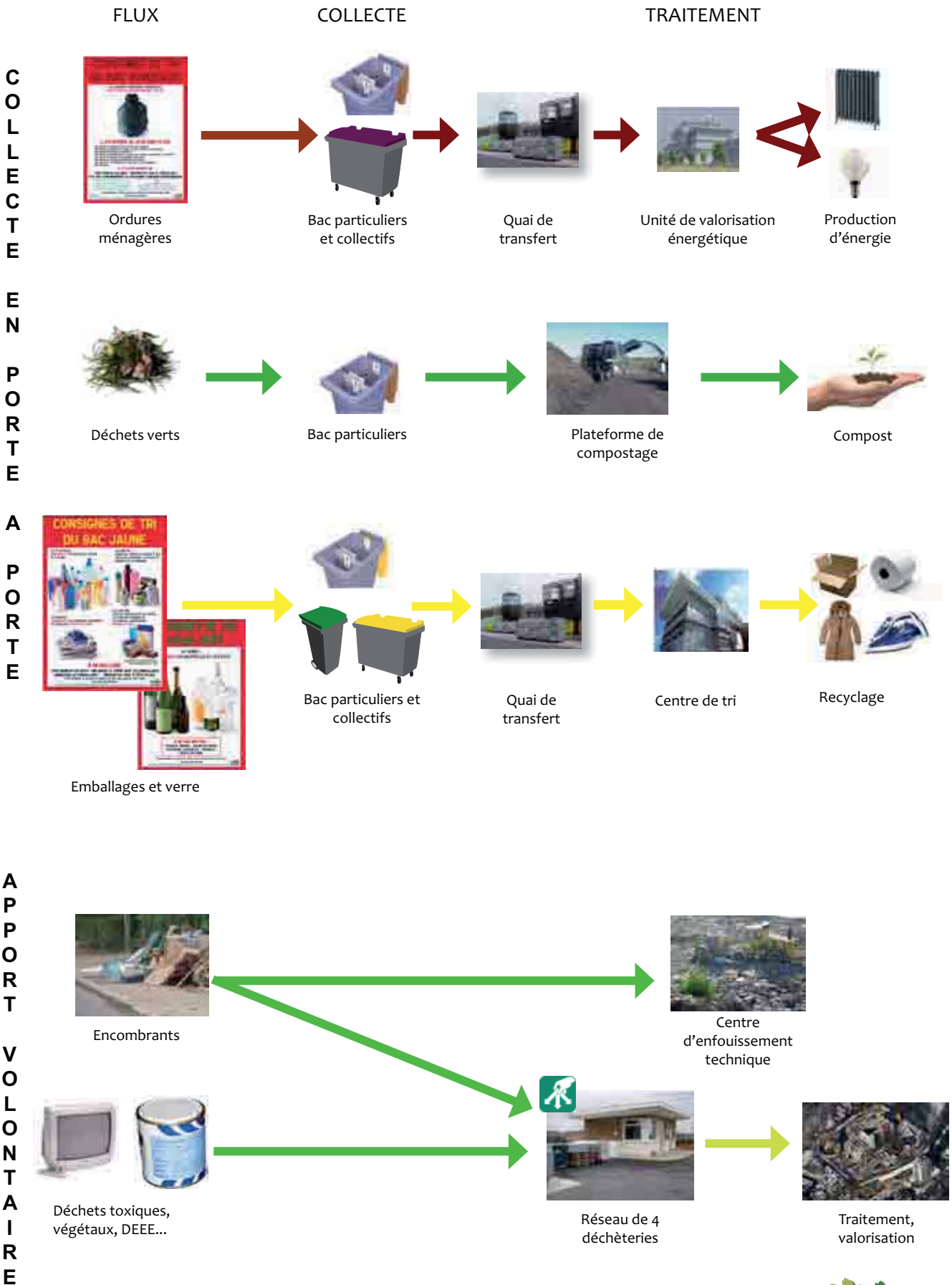

Coût du service public d'élimination des déchets

3

Les modalités d'exploitations et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat

Les marchés publics

	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Echéance	Montant annuel des prestations en 2015 en € TTC
VEOLIA	Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés	Marché public de 8 ans	31 mai 2022	4 532 249.22 €
Plastic Omnium	Maintenance du parc de bacs Livraison des composteurs	Marché public de 4 ans	31 mars 2019	259 865.11 €
AIPRéFon	Maintenance du parc de bacs Livraison des composteurs	Marché public de 4 ans	31 mars 2019	283 765.93 €
AIPRéFon	Service Allo déchets	Marché public de 4 ans	1er novembre 2016	104 494.83 €
			Total	5 180 375 €

Du fait de la baisse des tonnages en 2015, les coûts de collecte ont diminué.
Les coûts de fourniture et de maintenance des bacs ont quant à eux augmenté en 2015 du fait du vieillissement du parc existant.

La délégation de service public

Nom de l'établissement public	Nature de la prestation	Type de contrat et durée échéance	Montant annuel des prestations en 2015 en € TTC
SMITOM-LOMBRIC	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	4 908 134 € (cotisation + traitement)

Les indicateurs économiques

Les indicateurs fournis ci-dessous servent à exprimer les coûts de gestion des déchets du SMICTOM pour l'année 2015. Il s'agit donc d'une approche différente de l'approche budgétaire.

Les indicateurs de coût

	Indicateurs économiques année 2015 du SMICTOM	Montant total	En €/hab
Coût du service public de gestion des déchets	Prestations de maintenance, collecte et traitement	7 108 058.28 €	84 €
	Contributions versées au SMITOM (cotisation annuelle)	2 616 090.48 €	31 €
	Frais de fonctionnement du SMICTOM (frais d'administration, de communication, de personnel …)	520 258.69 €	6 €
	Amortissements des biens	297 251.44 €	3.5 €

Les indicateurs de financement

	Indicateurs économiques année 2015 du SMICTOM	En €	En €/hab
Financement du service public de gestion des déchets	Contributions des collectivités adhérentes	8 785 425 €	104 €
	Contributions perçues dans le cadre de la redevance spéciale	945 554 €	11 €
	Soutien éco organismes et subventions	895 515.77 €	11 €

Les contributions des collectivités adhérentes

Votées en début d'année, les participations des collectivités adhérentes correspondent à l'ensemble des coûts de collecte, de traitement, de maintenance, d'achat des bacs ainsi qu'aux charges de fonctionnement du SMICTOM. Elles sont fonction des tonnages collectés, des services rendus et de la population desservie. Elles font l'objet d'un réajustement l'année suivante en fonction des tonnages effectivement générés.
En 2015, les participations sont restées stables pour l'ensemble des collectivités adhérentes du fait des bonnes performances du syndicat.

Participations

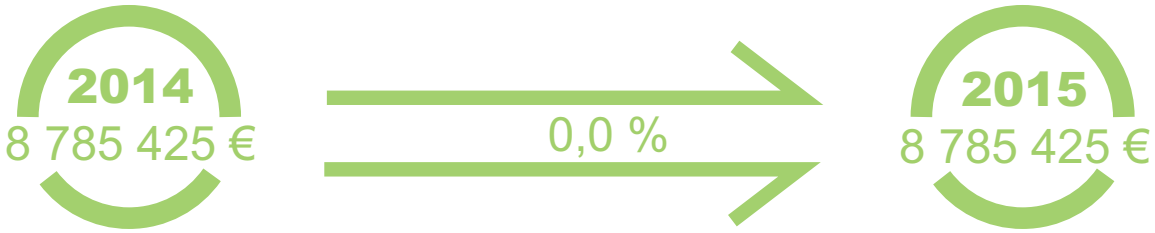

La redevance spéciale

Pour chaque professionnel assujetti, le montant de la redevance spéciale est calculé sur la base des litrages déclarés et contrôlés des bacs « ordures ménagères ». La TEOM de l'année précédente étant déduite.
Le coût pour 2015 a été conservé : 0,038 €/litre.

	Coût / Litre	Produit perçu par le SMICTOM*	Nombre de redevables
2003	0,027 €	528 521 €	127
2004	0,029 €	770 209 €	194
2005	0,030 €	818 495 €	205
2006	0,031 €	894 027 €	207
2007	0,032 €	890 142 €	201
2008	0,032 €	840 097 €	240
2009	0,034 €	926 466 €	239
2010	0.034 €	899 771 €	254
2011	0.036 €	905 095 €	231
2012	0.038 €	994 313 €	241
2013	0.038€	945 660 €	247
2014	0.038€	945 660 €	247
2015	**0.038€**	**945 554 €**	**255**

** produit du reversement aux communes (80%)*

En 2015, 255 conventions ont été signées.
Le montant perçu reste stable.

4 Mesures de prévention des déchets et détournement de flux d'ordures ménagères

En 2010, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a signé un partenariat de cinq ans avec l'ADEME et le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre d'un programme local de prévention des déchets. Ce dernier consiste à se fixer des objectifs ambitieux de réduction de la production de déchets, en accord avec les objectifs du Grenelle de l'environnement :

- réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant sur les cinq prochaines années, soit 5kg/hab/an.
- diminuer de 15% les quantités partant à l'incinération ou au stockage.

Pour l'atteinte de ces objectifs, plusieurs actions ont été poursuivies en 2015 :

Mesures de prévention menées durant l'année 2015 par le SMICTOM
Développement des animations scolaires sur le thème de la prévention des déchets : compostage, consommation responsable et prévention des produits dangereux
Mise en place du compostage dans les établissements publics
Animations sur le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires

Le compostage pour une réduction des déchets à la source

Dans une logique de développement durable, le SMICTOM ainsi que l'ADEME subventionnent l'acquisition de composteurs individuels. Ce geste éco-citoyen permet de réduire les quantités de déchets à la source et par conséquent les coûts de collecte tout en permettant l'obtention d'un amendement naturel.

Les différents composteur	Bois 400 litres	Bois 800 litres	Plastique 400 litres	Plastique 600 litres
Prix d'achat TTC SMICTOM	54,68 €	76,75 €	48,34 €	67,65 €
Participation SMICTOM (hors subvention)	27,68 €	42,75 €	28,34 €	39,65 €
Prix unitaire de vente aux particuliers	27€	34 €	20 €	28 €

Depuis 2002, 3521 composteurs ont ainsi été acquis sur l'ensemble du syndicat.

Nombre de composteurs distribués par an

2002	124
2003	247
2004	207
2005	239
2006	146
2007	165
2008	197
2009	378
2010	320
2011	389
2012	227
2013	283
2014	293
2015	306

306 composteurs individuels acquis en 2015

Devant les objectifs de réduction des déchets, le SMICTOM renforce chaque année la communication sur le compostage individuel et collectif.

Trois objectifs sont visés :

- trouver des relais pour transmettre le savoir et l'envie de la pratique du compostage.
- mieux former à la pratique du compostage : plutôt que de promouvoir l'achat de composteurs, il s'agit de valoriser la pratique du compostage.
- former les enfants dès le plus jeune âge à cette pratique éco-citoyenne.

L'année 2015 a été marquée par le nombre important de demandes d'animations scolaires sur le thème du compostage. En effet, 19 animations ont été réalisées cette année.

Voici les établissements concernés par une animation scolaire sur le compostage en 2015 :

- IME Léopold Bellan «La Sapinière» à Ecuelles
- Ecole élémentaire Les orangers de Vulaines-sur-Seine
- Ecole primaire Paul Mathéry à Avon
- Ecole primaire Saint Gilles à Champagne-sur Seine
- Ecole primaire Jean Carcy à Héricy
- CRFI Brolles à Bois-le-Roi
- CAMPUS UTEC à Avon

Sept établissements ont choisi de pratiquer le compostage afin de réduire la quantité de déchets issue de la préparation de leurs repas et de la gestion de leurs espaces verts. Pour les établissements scolaires qui ont accepté de mettre en place le compostage, le SMICTOM procède à un accompagnement en formant le personnel de l'établissement et en procédant à des contrôles réguliers des composteurs.

Voici les établissements concernés par la mise en place du compostage :

- Ecole maternelle A. Binet de Samois-sur-Seine
- Ecole élémentaire Les orangers de Vulaines-sur-Seine
- Le restaurant scolaire de la Butte Montceau à Avon
- Le restaurant scolaire des écoles (élémentaire et maternelle) Paul Mathéry à Avon
- Le centre de loisirs et le restaurant scolaire des écoles des Terrasses à Avon
- CAMPUS UTEC pour le CFA cuisine à Avon
- IME Léopold Bellan «La Sapinière» à Ecuelles

Depuis 2011, ce sont 22 structures qui sont équipées de composteurs et qui ont signé une convention avec le SMICTOM.

Concernant le compostage collectif, la Résidence du Bois à Avon continue cette pratique et devrait réaliser sa première récolte en 2016.

Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde », impulsée par l'ADEME, est un moment fort de mobilisation.

Du 21 au 29 novembre 2015, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau s'est investi durant cette semaine pour réaliser des animations sur divers thèmes en lien avec la prévention des déchets et la prévention de leur toxicité :

Opération chariot écologique

Cette année, le syndicat est intervenu dans 3 supermarchés différents : Intermarché, avenue de la gare à Veneux-Les Sablons, Carrefour Market d'Avon et Intermarché, rue Claude Bernard à Veneux-Les Sablons.

Les agents du SMICTOM ont présenté deux chariots :
Le chariot « éco » : plus écologique mais aussi plus économique
Le chariot « gaspi » : plus producteur de déchets, plus toxique et plus cher

Le SMICTOM a donc mis en avant son chariot écologique avec beaucoup de produits ayant une moindre conséquence sur la production de déchets (moins d'emballages) mais aussi des produits alternatifs aux produits toxiques.

Dans le cadre de cette action, les habitants pouvaient jouer pour remporter le chariot écologique en devinant son prix.

Animations « je fabrique mon produit ménager écolo » et lutte contre le gaspillage alimentaire au lycée Uruguay d'Avon

Le SMICTOM est intervenu au Lycée Uruguay pour réaliser des ateliers « je fabrique mon produit écolo !» auprès de 4 groupes, soit en tout 49 élèves.

En plus, sur le temps du midi, les agents du SMICTOM ainsi que certains élèves de BTS ont sensibilisé les élèves du lycée au gaspillage alimentaire et à la prévention des déchets. Une colonne transparente a été remplie toute la semaine précédente avec le pain destiné à la poubelle. Cette colonne a été dévoilée aux élèves le jour de l'animation pour leur faire prendre conscience du gaspillage effectué.

Conférence : « comment faire des économies en consommant de façon responsable ? »

Le SMICTOM a réalisé une conférence sur la consommation responsable à Thomery afin de présenter les différentes alternatives qui existent pour réduire son impact sur la planète.

Portes ouvertes de la recyclerie Envie d'R, atelier fabrication de meubles en palettes de récupération et atelier récup' spécial Noël

La recyclerie Envie d'R a ouvert ses portes à l'occasion de la SERD. Dans le même temps, un atelier de fabrication de meubles en palettes de récupération a été animé par une association locale (Ekow). Les visiteurs ont pu s'inspirer des modèles présentés. L'objectif était de leur montrer que l'on peut fabriquer facilement ses meubles pour un moindre coût avec des palettes de récupération.

Un atelier récup' a également été animé par les agents du SMICTOM. L'objectif était de montrer aux enfants comment fabriquer des décorations de Noël avec des déchets.

La reprise des textiles

En mai 2012, une convention a été renouvelée avec la Société Eco Textile afin de poursuivre et d'améliorer la gestion des bornes textiles du territoire.

Cette décision est motivée par deux éléments :
Tout d'abord la gestion des bornes par le SMICTOM permet un meilleur suivi du service sur le territoire. Il s'agit donc d'offrir le meilleur service aux habitants.
Ensuite, cette activité est compatible avec le programme de prévention des déchets du SMICTOM puisque les textiles déposés dans ces bornes sont des flux d'ordures ménagères évités. De plus, ces textiles sont de ce fait récupérés et non plus incinérés.

Voici le détail des tonnages récupérés par commune :

En 2015, 147.2 tonnes de textiles ont été récupérées.
La production de déchets de textiles peut représenter jusqu'à 6 kg/hab/an. Sur le territoire du SMICTOM, seulement 1.7 kg est aujourd'hui capté.
Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'envisager de nouvelles implantations et de communiquer auprès des habitants du territoire.

	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Nombre de bornes en 2015
AVON	33.7	26.9	7
BOIS LE ROI	5.6	9.2	2
BOURRON MARLOTTE	-	-	0
CHAMPAGNE SUR SEINE	6.1	8.2	2
CHARTRETTES	-	-	0
ECUELLES	6.2	3.1	1
EPISY	1.2	1.8	1
FONTAINE LE PORT	1.5	1.5	1
FONTAINEBLEAU	3.6	5.1	1
HERICY	8.2	9.6	2
MONTARLOT	0.6	0.6	1
MONTIGNY SUR LOING	13	17.1	4
MORET SUR LOING	10.8	10.7	2
SAINT MAMMES	5.5	6.3	2
SAMOIS SUR SEINE	2	2.9	1
SAMOREAU	18.2	20.3	4
THOMERY	3.6	3.9	1
VENEUX LES SABLONS	8.8	12.8	2
VERNOU LA CELLE	-	1.5	1
VILLECERF	-	-	0
VILLEMER	0.8	1.6	1
VULAINES SUR SEINE	3.4	4.4	1
TOTAL	132.8	147.2	37

19 communes ont accepté d'implanter des bornes pour **le textile**

147.2 tonnes de textiles récupérées **en 2015**

Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture

En 2010, compte tenue de la demande grandissante concernant la reprise des papiers dits «d'écriture », «de bureau » ou « d'impression », le SMICTOM a mis en place une collecte destinée aux administrations, aux établissements publics et aux différentes écoles, collèges et lycées du territoire.
En effet, il est à noter que ces papiers d'une autre catégorie que les journaux magazines ne doivent pas se retrouver dans les bacs jaunes car ils n'ont pas les mêmes caractéristiques de recyclage.
Les deux catégories concernées par cette collecte sont :
Papiers colorés : assimilés Sorte 2.06 (archives couleurs). Il s'agit des papiers triés provenant de la corbeille de bureau (correspondance à base de papiers d'impression et écriture, de couleur blanc ou pastel, imprimés ou non).

Papiers blancs : assimilé Sorte 3.05 (archives blanches sans bois). Il s'agit des papiers d'écriture blancs triés sans bois, en provenance d'archives de bureau, exempts de livres de caisses, de papier carbone et d'adhésifs insolubles dans l'eau.

La mise en place de cette reprise des papiers permet de réduire le gisement aujourd'hui présent dans les ordures ménagères, donc incinéré. Ces papiers peuvent ainsi être recyclés.

L'année 2015 a permis de continuer à développer cette collecte. Une légère baisse est néanmoins à noter. Comme chaque année, une sensibilisation a été menée dans les établissements qui avaient une convention mais qui rencontraient des difficultés de fonctionnement. De plus, de nouvelles conventions sont à noter.

Voici le bilan 2015 en chiffres :

16,5 tonnes de papiers récupérées et recyclées

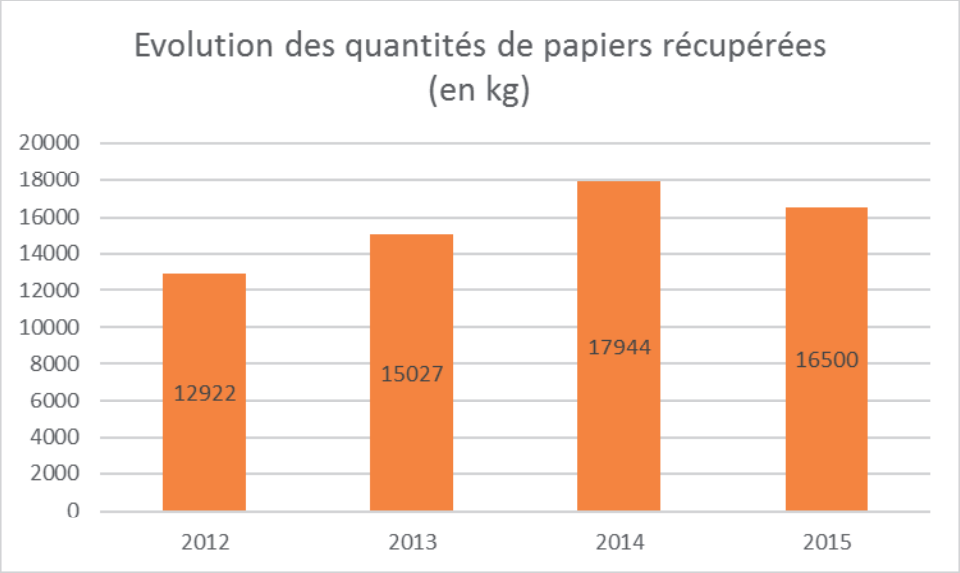

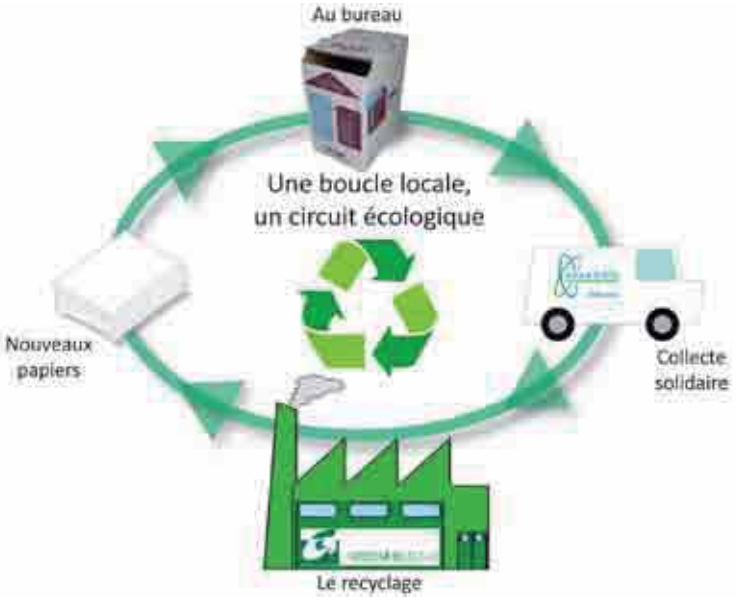

La recyclerie de Vernou La Celle sur Seine

Une recyclerie est un magasin qui vend toutes sortes d'objets d'occasion à des prix très attractifs. Ces objets ont la particularité d'avoir été sauvés de la destruction, ils ont droit à une seconde chance. Ils proviennent tous du service d'enlèvement des encombrants «Allo déchets» géré par l'entreprise d'insertion AIP.Ré.Fon.
«Allo déchets» est un service de collecte des encombrants des particuliers sur rendez-vous. Financé en majorité par le SMICTOM, une petite partie du coût de ce service reste à la charge du particulier. Avant destinée entièrement à la déchèterie, une partie de ces objets, ceux qui sont en bon état bien sûr, est maintenant valorisée. Ces objets sont nettoyés, restaurés, et bientôt relookés, puis revendus !

Envie d'R
Récupération
Réutilisation
Revente
La boutique du Festival TERRE AVENIR

Armoire à glace 60 €

Chaise à accoudoir 10€

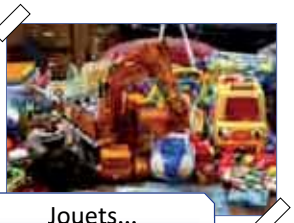

Jouets...

Meuble relooké avec tablette en marbre, 50 €

Bijoux...

Vaisselle, 2€/Kg

Tableau de bord de synthèse des indicateurs

5

Cette partie synthétise les indicateurs clés du service de collecte des déchets délivré par le SMICTOM

Caractéristiques du syndicat de collecte

Nom : SMICTOM de la Région de Fontainebleau
Compétence : Collecte
Nombre de communes : 22
Taux d'habitat vertical : 18%
Population desservie : 84 798 (source INSEE 2012)

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

Mode de gestion du service de collecte	Prestation de services
Fréquence des collectes par semaine	1 à 6

		Evolution par rapport à 2014
Tonnage total de déchets collectés en 2015 par le SMICTOM	33377 T	-3.3 %
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	99.4 %	+ 0.0 pts
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés	395kg/hab	-2.7 %
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées	270 kg/hab	-2.9 %
Ratio par habitant des déchets verts collectés	40 kg/hab	-7%
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés	48 kg/hab	-2%
Ratio par habitant du verre collectés	34 kg/hab	+3 %
Taux de refus du centre de tri	14.68%	+1.5 pts
Nombres d'habitants par déchèterie	de 20 929 à 31 056 habitants	
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie	150 kg/hab	
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Valorisation énergétique, recyclage, compostage	

Indicateurs financiers

	Montant total	En €/hab
Contributions des collectivités adhérentes	8 785 425 €	103.6 €

6 L'emploi

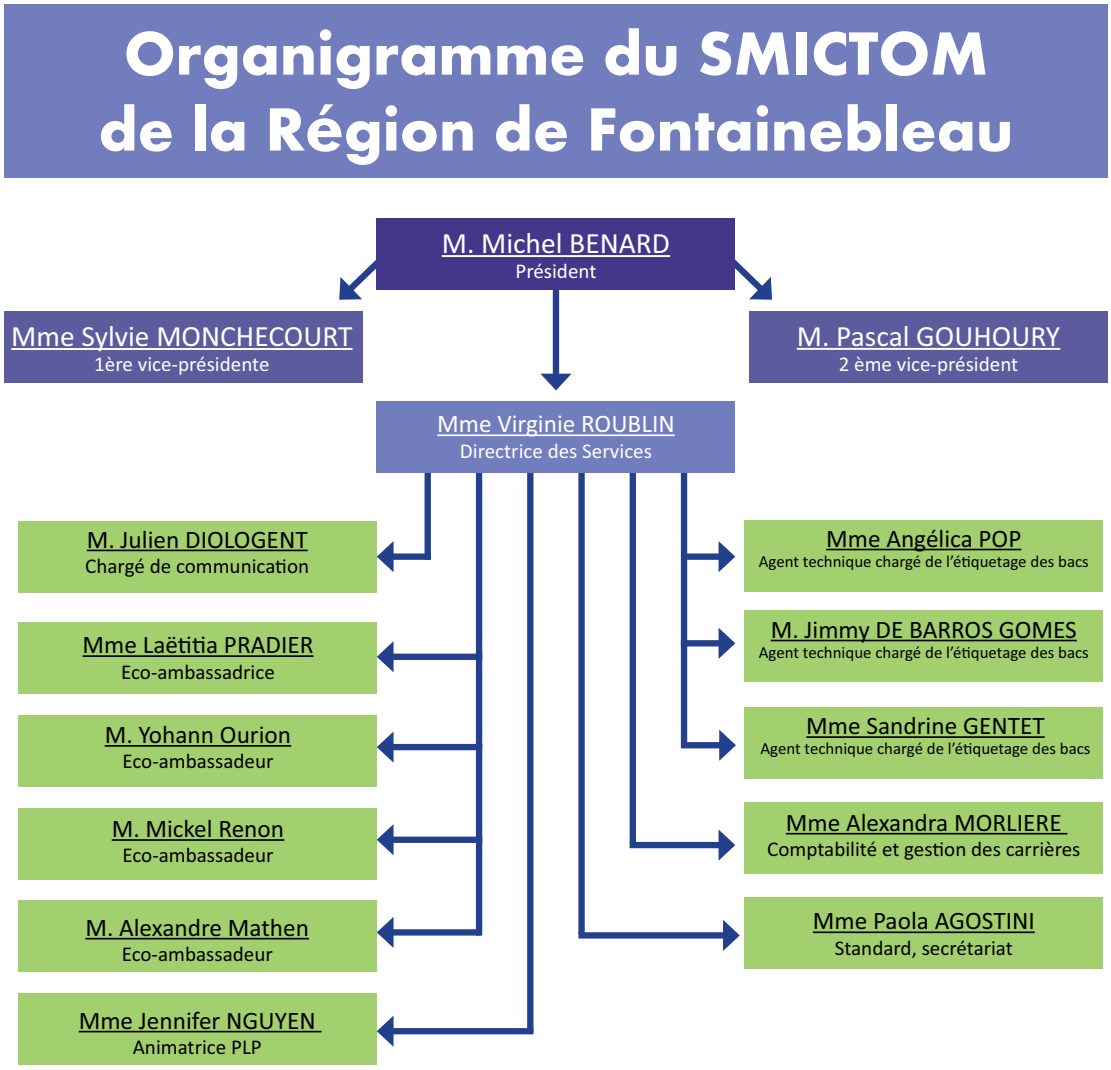

L'emploi d'insertion

Dans une politique de développement durable, le SMICTOM souhaite favoriser l'emploi des personnes qui ont peu, voire aucune expérience professionnelle, ou qui rencontrent des difficultés d'insertion. C'est pourquoi, conformément à l'article 14 du nouveau code des marchés publics, l'action d'insertion fait partie des conditions d'exécution du marché de maintenance des bacs.

Le prestataire du marché : L'AIPRéFon (Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau) est une structure d'insertion et de formation professionnelle ayant pour objectif de permettre un retour à l'emploi de personnes en difficultés grâce aux métiers liés à l'environnement.

La communication

7

Les éco-ambassadeurs

La communication est essentielle pour que chacun prenne conscience des enjeux de la gestion durable des déchets, à savoir trier et réduire sa production de déchets. Les 4 éco-ambassadeurs du SMICTOM se chargent au quotidien de transmettre ce message auprès de la population du syndicat en effectuant diverses missions.

Contrôle de la qualité de la collecte

Le contrôle de la qualité de la collecte sélective s'effectue par :

Les « suivis de collecte » et « suivis de benne » :
Ces suivis consistent à vérifier, en précédant ou en suivant le passage de la benne de collecte, l'application des consignes de tri et d'informer les habitants des erreurs à éviter.

Les « refus de collecte » :
Ce sont des actions menées en porte à porte permettant, suite aux retours fournis par le collecteur, d'expliquer les raisons des refus de collecte et de répondre à toutes les questions des habitants sur les consignes de tri.

En plus de dresser un bilan de la qualité de tri, ces actions permettent une information personnalisée auprès des habitants.

Animations scolaires

Toute au long de l'année, les éco-ambassadeurs formés pour l'animation en milieu scolaire interviennent dans les écoles, collèges ou centres de loisirs des communes du SMICTOM. L'objectif étant d'inculquer aux plus jeunes l'esprit du tri, de la réduction des déchets à la source et le respect de l'environnement par l'intermédiaire de jeux ou de supports pédagogiques ludiques conçus par les éco-ambassadeurs.

En 2015, 107 animations de sensibilisation ont été effectuées auprès des écoles et structures éducatives. Le nombre d'animations par rapport à 2014 a doublé. Ces animations sont orientées vers la sensibilisation au tri, au recyclage et à la prévention des déchets (compostage, réutilisation, éco-consommation…).

La moitié d'entre-elles sont réalisées en CE2/CM1.
C'est au total 2178 enfants qui ont assisté aux différentes animations.
Les villes de Champagne-sur-Seine, Samois-sur-Seine, Fontainebleau, Héricy, Bois-le-Roi, Ecuelles, Thomery, Vulaines-sur-Seine et Avon concentrent la majorité des interventions.

Participation aux manifestations locales

Les éco-ambassadeurs animent des stands d'information lors des manifestations locales. Ainsi, en 2015, le SMICTOM était présent sur les évènements suivants :

- Le Festival Terre Avenir à Veneux-Les Sablons
- Stand compostage lors de l'opération broyage des sapins à Fontainebleau
- La Fête de Printemps à Moret sur Loing
- Opération Forêt propre lors de la Semaine du Développement Durable : partenariat avec l'ONF, Seine et Marne Tourisme, La réserve de Biosphère de Fontainebleau, Les amis de la forêt de Fontainebleau et la Ville de Fontainebleau pour une sensibilisation sur la longue vie des déchets dans la nature. 300 scolaires ont été sensibilisés.
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
- Troc au plantes, stand compostage à Veneux-Les Sablons
- Portes ouvertes du SMITOM LOMBRIC
- Fête de la Nature à Champagne sur Seine, ateliers compostage
- Festival Sol en vie à Avon, réalisation d'une DISCOSOUP et stand compostage
- Festival de l'enfance à Avon, atelier récup'
- Brocante d'Héricy, stand compostage
- Opération Berges Saines, nettoyage de printemps
- Marché gastronomique et troc aux plantes de Samois-sur-Seine, stand compostage
- Jeux de Seine-et-Marne, jeux sur le tri des déchets
- Avonoraid à Avon, atelier sur la longue vie des déchets dans la nature
- Festival Passerelle à Veneux-Les Sablons, atelier récup'
- Marché de Noël de Champagne-sur-Seine, atelier récup' avec les enfants

Ces stands ou ateliers ont pour but d'informer et de renseigner les habitants sur la gestion des déchets et les gestes éco citoyens.

Pour le Festival Terre Avenir, le SMICTOM ajouté un espace de partage convivial avec une possibilité de pouvoir goûter une alimentation bio et/ou locale.

Les autres outils de communication

Parallèlement aux actions réalisées par les éco-ambassadeurs, le SMICTOM développe des outils pour favoriser la communication et faciliter la remontée d'informations de la part des usagers.

Quelques exemples :

Un site internet dynamique

Un site régulièrement mis à jour avec toutes les informations nécessaires à la gestion durable des déchets : actualités, le tri , le recyclage, la prévention des déchets, le compostage et des documents à télécharger. Les habitants ont la possibilité de poser des questions directement par mail, ce qui a permis de répondre à 201 questions ou demandes de renseignements en 2015 (contre 133 en 2014)..

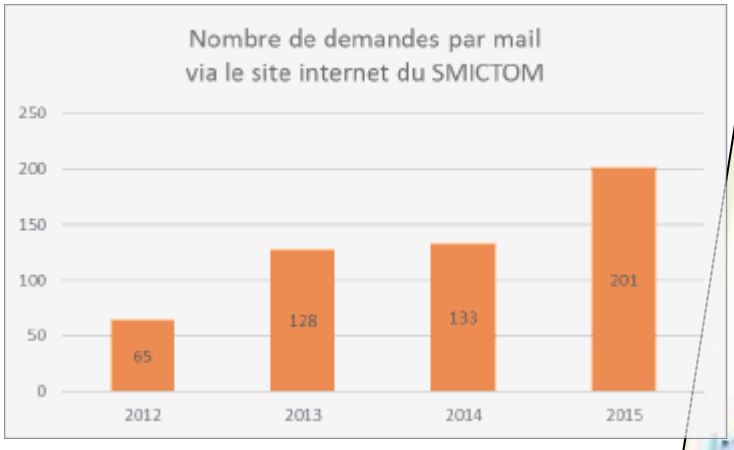

Les calendriers de collecte

Distribués à chaque habitant du SMICTOM, les calendriers rappellent les jours de collecte des différents types de déchets ainsi que les consignes de tri à respecter. Au verso, sont indiqués des gestes simples sur la prévention des déchets à l'attention du grand public et les différentes solutions pour gérer les déchets verts.

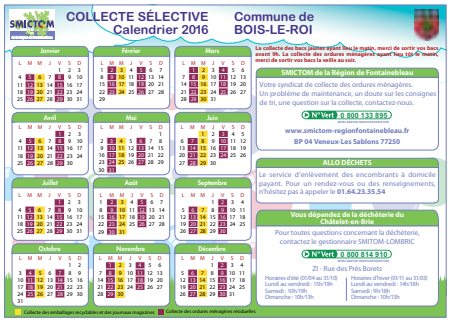

La lettre mensuelle « Il était une fois le SMICTOM »

Il s'agit d'une lettre d'information pratique qui traite chaque mois d'un thème particulier afin d'informer les habitants sur tous les sujets liés à la gestion des déchets (services proposés par le SMICTOM, le tri, la prévention des déchets, le compostage.). En 2014 nous avons eu les lettres :

Il était une fois le SMICTOM…

Et le recyclage des lampes...	Janvier
Et les DASRI...	Février
Et la boutique Envie d'R...	Mars
Et le compostage collectif...	Avril
Et les piles...	Mai
Et les bornes textile, rappel…	Juin
Et les produits d'entretien...	Septembre
Et la prévention des déchets verts...	Octobre
Et la SERD 2015...	Novembre
Et les décorations de Noël...	Décembre

Sachet de graines de plantes mellifères
Permet de renforcer la biodiversité des jardins, il est un complément à la pratique du compostage.

Guide du tri
Création d'un nouveau guide du tri, plus clair et plus complet.

Guide gardien
Ce guide est destiné aux gardiens d'immeuble afin de répondre à toutes leurs questions et de les orienter au mieux dans leur gestion quotidienne des déchets.

Affiches de tri
Affiches de tri grand format pour l'habitat collectif (consignes).

Les gobelets réutilisables
Prêter lors de manifestations, ces gobelets sensibilisent les organisateurs et le grand public à la prévention des déchets.

Une série de films sur le compostage
Cette première série est principalement axée sur le compostage et l'entretien du jardin facile. Ils sont très vivants et très ludiques. Ils sont visibles en permanence sur le site internet à la page «compostage» et sont diffusés sur des stands, lors des conférences ou lors des animations scolaires.
Après « l'Introduction», on y voit comment «Démarrer le compostage» puis « Que mettre dans le composteur». Ensuite on voit «Comment conduire son composteur» puis «Les différentes phases du compost» et comment s'en servir. Et enfin «l'entretien du jardin facile».

Au total, il y a eu 1223 vues cumulées soit plus de 41 heures en 2015 (contre 1095 vues cumulées soit 31 heures en 2014).

LA COLLECTE

SMICTOM de la Région de Fontainebleau
BP 04
77 250 VENEUX LES SABLONS
Tél : 01 60 70 88 99
Fax : 01 60 70 88 98
smictom2@wanadoo.fr

www.smictom-regionfontainebleau.fr

Une question ?
Numéro vert 0 800 133 895
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

LE TRAITEMENT

SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais
ZAC du Tertre de Chérisy
CD 408
77 000 VAUX LE PENIL

Tél : 01 64 83 58 60
Fax : 01 64 83 58 69
www.lombric.fr
Numéro vert 0 800 814 910

Rapport établi par les services du SMICTOM
Présenté au Conseil Syndical du 13 juin 2015

Merci d'imprimer, si possible, ce rapport sur papier recyclé

Annexes

Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Communauté de Communes Moret-Seine et Loing

Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Communauté de Communes Pays de Seine

Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Communauté de Communes du Pays de Seine

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Communauté de Communes Entre Seine et Fôret

NB : La population utilisée pour le calcul des ratios provient du recensement 2012

Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Constituée de 4 communes.
Population : 34 472

- Avon 14 103 habitants
- Bourron Marlotte 2 785 habitants
- Fontainebleau 15 408 habitants
- Samois sur Seine 2 176 habitants

Tonnages collectés en 2015

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Avon	3215	242	578	352	0
Bourron Marlotte	744	128	162	134	0
Fontainebleau	4776	198	809	503	173
Samois sur seine	614	104	103	96	0
CCPF	9349	672	1652	1085	173

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2015

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/ hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Avon	228	17	41	25	0
Bourron Marlotte	267	46	58	48	0
Fontainebleau	310	13	53	33	11
Samois sur seine	282	48	47	44	0
CCPF	271	19	48	31	x

Acquisition de composteurs individuels

	Composteurs individuels acquis en 2014	Composteurs individuels acquis en 2015	Evolution des acquisitions
Avon	17	32	↗
Bourron Marlotte	9	14	↗
Fontainebleau	25	18	↘
Samois sur seine	20	11	↘
CCPF	71	75	↗

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Constituée de 12 communes
Population : 33 098

- Champagne sur Seine 6 452 habitants
- Episy / Montarlot 798 habitants
- Ecuelles 2 500 habitants
- Moret-sur-loing 4 491 habitants
- Saint-Mammes 3 324habitants
- Thomery 3 574 habitants
- Veneux-les-Sablons 4 926 habitants
- Vernou-la-Celle 2 765 habitants
- Villecerf 720 habitants
- Villemer 722 habitants
- Montigny-sur-Loing 2 826 habitants

Tonnages collectés en 2015

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Champagne sur Seine	1618	227	231	150	0
Episy / Montarlot	195	24	42	37	0
Ecuelles	711	134	128	77	0
Moret sur Loing	1118	165	222	145	0
Saint Mammes	741	164	144	109	0
Thomery	798	260	171	134	0
Veneux les Sablons	1089	315	233	172	0
Vernou la Celle	703	159	115	94	0
Villecerf / Villemer	344	65	70	58	0
Montigny sur loing	784	161	141	112	0
CC Moret Seine et Loing	8101	1674	1498	1086	0

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2015

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Champagne sur Seine	251	35	36	23	0
Episy / Montarlot	244	30	53	46	0
Ecuelles	284	54	51	31	0
Moret sur Loing	249	37	49	32	0
Saint Mammes	223	49	43	33	0
Thomery	223	73	48	37	0
Veneux les Sablons	221	64	47	35	0
Vernou la Celle	254	58	42	34	0
Villecerf / Villemer	239	45	49	40	0
Montigny sur loing	277	57	50	40	0
CC Moret Seine et Loing	245	51	45	33	0

Acquisition de composteurs individuels

	Composteurs individuels acquis en 2014	Composteurs individuels acquis en 2015	Evolution des acquisitions
Champagne sur Seine	6	17	↗
Episy	3	2	↘
Ecuelles	7	9	↗
Moret sur Loing	17	11	↘
Montigny sur loing	15	21	↗
Montarlot	0	5	↗
Saint Mammes	19	7	↘
Thomery	11	24	↗
Veneux les Sablons	35	32	↘
Vernou la Celle	19	16	↘
Villecerf	2	5	↗
Villemer	4	5	↗
CC Moret Seine et Loing	138	154	↗

Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Constituée de 3 communes
Population : 7 736

- Héricy 2 620 habitants
- Samoreau 2 393 habitants
- Vulaines sur Seine 2 723 habitants

Tonnages collectés en 2015

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Héricy	607	131	138	96	0
Samoreau	549	91	130	111	37
Vulaines sur Seine	614	154	137	102	0
CC entre Seine et Forêt	1770	376	405	309	37

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2015

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/ hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Héricy	232	50	53	37	0
Samoreau	229	38	54	46	15
Vulaines sur Seine	225	57	50	37	0
CC entre Seine et Forêt	229	49	52	40	-

Acquisition de composteurs individuels

	Composteurs individuels acquis en 2014	Composteurs individuels acquis en 2015	Evolution des acquisitions
Héricy	15	13	↘
Samoreau	5	6	↗
Vulaines sur Seine	9	8	↘
CC entre Seine et Forêt	29	27	↘

Communauté de Communes Pays de Seine

Constituée de 3 communes
Population : 9 492

- Bois-le-Roi 5 837 habitants
- Fontaine-le-Port 979 habitants
- Chartrettes 2 676 habitants

Tonnages collectés en 2015

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Bois le Roi	1576	443	301	231	0
Fontaine le Port	243	29	53	43	0
Chartrettes	708	177	132	97	0
CC Pays de seine	2527	649	486	371	0

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2015

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Bois le Roi	270	76	52	40	0
Fontaine le Port	248	30	54	44	0
Chartrettes	265	66	49	36	0
CC Pays de seine	266	68	51	39	0

Acquisition de composteurs individuels

	Composteurs individuels acquis en 2014	Composteurs individuels acquis en 2015	Evolution des acquisitions
Bois le Roi	42	25	↘
Fontaine le Port	2	7	↗
Chartrettes	11	18	↗
CC Pays de Seine	55	50	↘

NOTES

NOTES

Rapport annuel 2015

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers et assimilés

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000